

République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 23 | 19 | 21 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 21 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2024, le 25 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17/09/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 18/09/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, M. KECK Frédéric, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor

Excusé(s) : Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude

Absent(s) : M. BREGERE-MAILLET Jean

A été nommé(e) secrétaire : Mme LOTT Myriam

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
Le : 27/09/2024
Et
Publication ou notification du :
27/09/2024

C2024_28 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 juin 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
VU le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le mardi 25 juin 2024, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Monsieur Lionel BOUILLETTE.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **adopte** à l'unanimité le Procès-Verbal du mardi 25 juin 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Myriam LOTT

A Bourron-Marlotte, le 26/09/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE

